

Concours d'entrée en Cycle spécialisé (CS) et Classes préparant à l'enseignement supérieur (CPES)

Le concours d'entrée dans la dominante comprend :

- L'interprétation d'un programme au choix du candidat, d'une durée de 15 mn comprenant un imposé à choisir dans une liste : le programme doit comporter des œuvres de styles différents.
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat de 10 à 15 minutes

Le programme complet de l'épreuve d'interprétation doit être envoyé obligatoirement **avant le mercredi 5 juin** au service de scolarité : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Une convocation vous sera envoyée pour ces épreuves et celle de **Formation musicale** du **samedi 15 juin**.

Les résultats seront donnés oralement par le jury à l'issue du concours.

Flûte traversière

Réservoir des imposés :

Choisir un morceau en liste A et un morceau en liste B

Liste A

Karl Reinecke : Balade pour flûte et piano (orchestre)

Paul Dukas : Alla Gitana (version flûte et piano) Ed. Leduc AL 170G3

Liste B

Eric Ledeuil : Ghost

Arthur Honegger : La danse de la chèvre Ed. Salabert

OU

Pour les élèves ayant déjà un DEM

Choisir un morceau en liste A et un morceau en liste B

Liste A

Paul Taffanel : Andante pastoral et Scherzettino pour flûte et piano

François Devienne : Sonate en mi mineur pour flûte et basse continue (1^{er} et 2^{ème} mouvements)

Liste B

Paul Hindemith : Acht Stücke pour flûte seule n° 1. 2. 3.

G. F. Telemann : Fantaisies pour flûte seule au choix